

**LES JEUDIS DE L'HISTOIRE** | Des prêtres se mettaient au service de la Révolution

# Lumière sur le curé Chapuis

**F**rançois-Catherine Chapuis, curé de La Tour-du-Pin, est élu officier municipal dès 1789, au sein de la première municipalité révolutionnaire. Alors qu'il est tiré au sort pour rester en place, le 19 novembre 1790 il présente sa démission en estimant que son sacerdoce est incompatible avec ses fonctions municipales. Mais, en réalité, c'est en raison du « peu d'accord qui règne entre la municipalité et le chef de la garde nationale ». Pourtant, les citoyens actifs de la commune lui ont manifesté leur confiance, en l'élisant plusieurs fois président de l'assemblée électorale et notable. Il jouit de la confiance de ses collègues puisque, rapidement, ils l'élisent tré-

sorier de la municipalité.

La loi du 11 prairial de l'an 3 subordonne l'exercice du sacerdoce aux lois de la République. Ainsi, en février 1791, le curé Chapuis se rend à la mairie et proclame que, pour satisfaire aux « vues de tous les citoyens de cette commune, il veut remplir cette fonction honorable dans l'église de La Tour-du-Pin ».

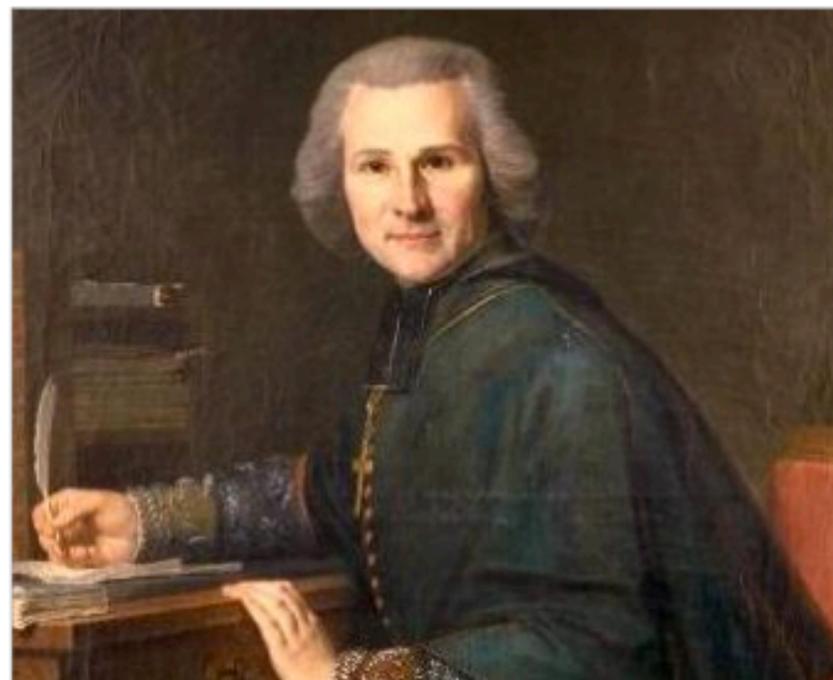
## Des cantiques pour la Révolution

Il consent alors à prononcer, du bout des lèvres, le serment exigé par la loi "Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution". Les prêtres qui prêtent ce serment sont appelés jureurs, les autres sont les réfractai-

res. Ce notable ecclésiastique est le représentant officiel de Dieu à La Tour-du-Pin. C'est lui qui chante dans la prairie de Praille (près du lycée Élie-Cartan) lors des messes célébrées au début de la Révolution, durant toutes les circonstances extraordinaires : le 6 décembre 1789, jour de la proclamation de la loi martiale, le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, etc. Il prononce les serments solennels.

Les archives communales de La Tour-du-Pin nous apprennent que, jusqu'en 1793, le clergé participe à toutes les solennités, aux réjouissances et aux deuils de la Révolution

Jean-Jacques BUIGNÉ



Les curés réfractaires qui refusent de prêter serment à la République étaient emprisonnés. Le curé de La Tour-du-Pin François-Catherine Chapuis était très apprécié des Turripinois, il était au service de la République.